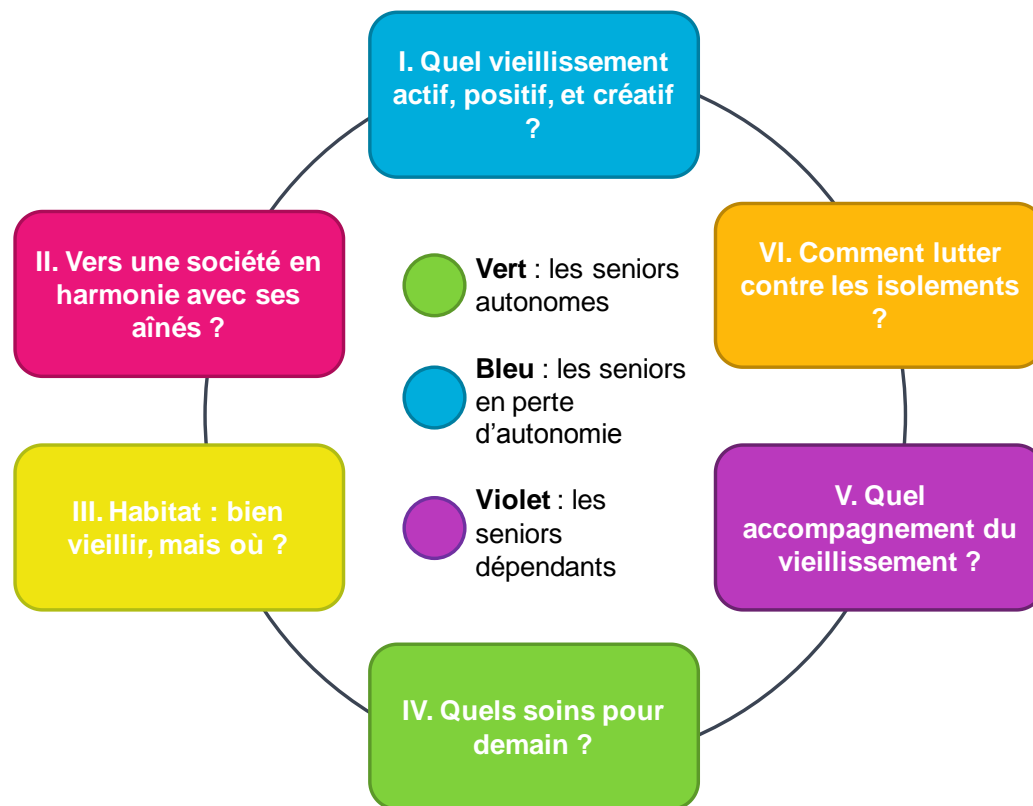


I. LA PRIORISATION DES ENJEUX DU BIEN VIEILLIR



18 thématiques regroupées en 6 grands enjeux ont été identifiées sur la base de l'appel à contribution représentant:

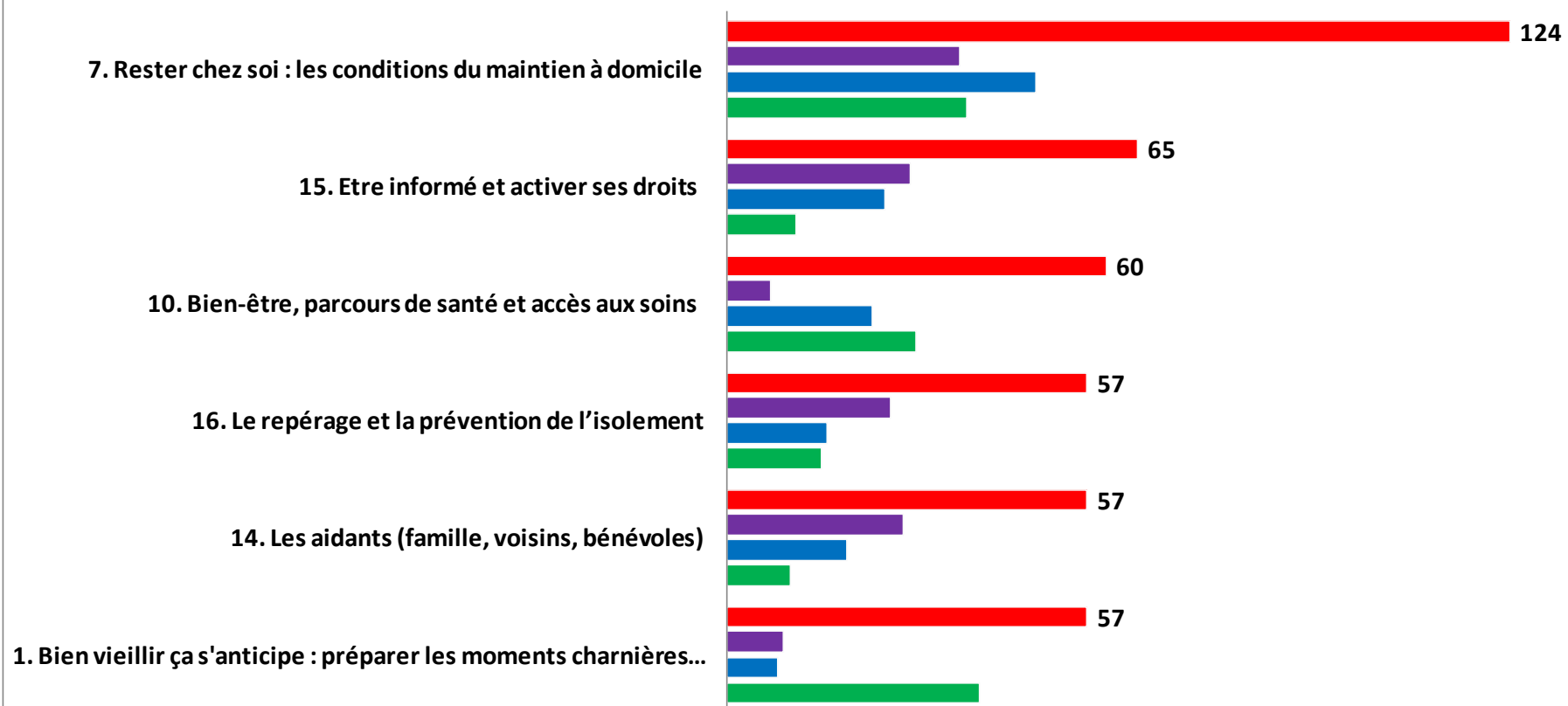
- 11 réunions : 330 acteurs issus de 245 structures
- 66 contributions sur *jeparticipe.lenord.fr*
- 62 commentaires sur Facebook
- 1060 questionnaires remplis
- 250 participants au forum de lancement

L'ensemble de ces contributions ont également fait ressortir un élément majeur pour comprendre le bien vieillir : la question de l'autonomie, la pleine possession ou non de ses propres moyens, physiques ou mentaux est, quelque soit l'âge, un élément indispensable à prendre en compte.

Trois distinctions en termes de « public » concerné ont ainsi été créées afin de toucher au plus près les réalités du Bien vieillir : autonome, en perte d'autonomie ou dépendants, sont les termes qui résument ces situations, qui renvoient à des problématiques différentes et appellent à des solutions adaptées.

RESULTATS DES VOTES DE PRIORISATION POUR LE BIEN VIEILLIR DANS LE VALENCIENNOIS:
Zoom sur les 6 thèmes prioritaires en fonction des publics concernés (total : 849 votes)

■ TOTAL DES VOTES ■ SENIORS DEPENDANTS ■ SENIORS EN PERTE D'AUTONOMIE ■ SENIORS AUTONOMES

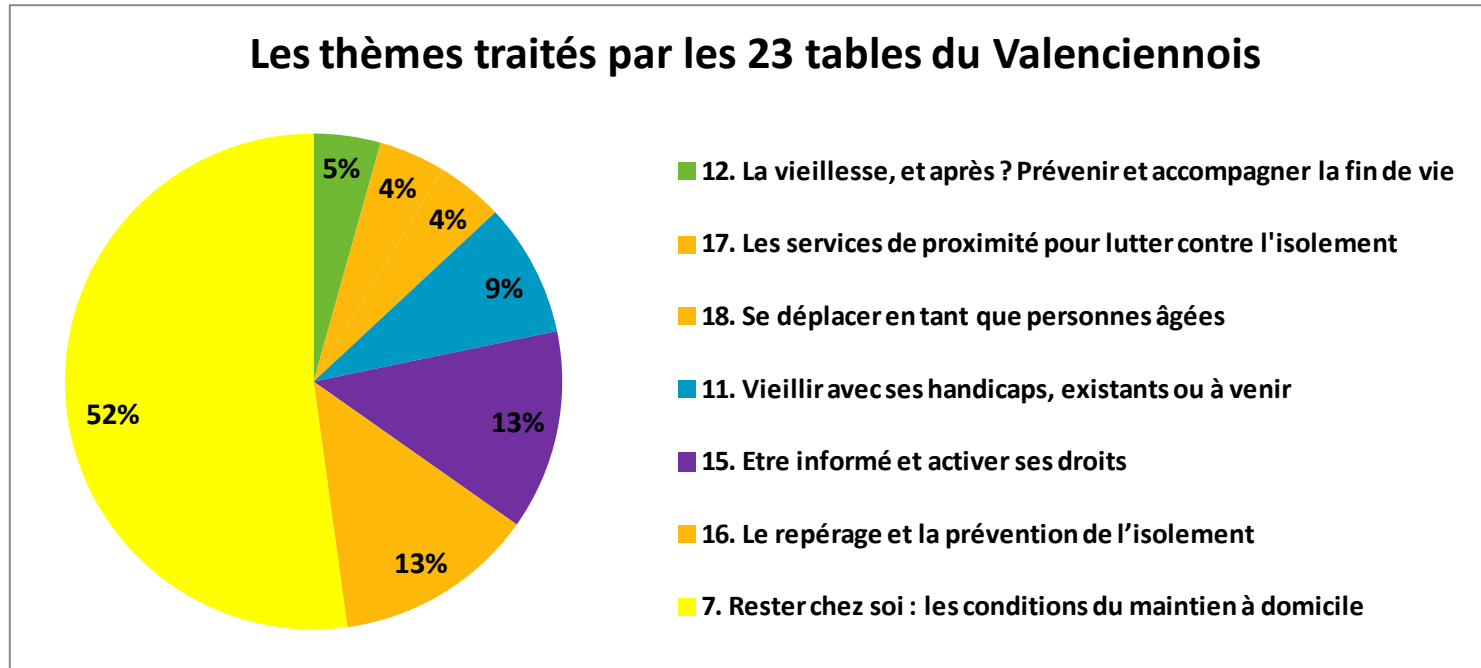


RESULTATS DES VOTES DE PRIORISATION POUR LE BIEN VIEILLIR DANS LE VALENCIENNOIS
Ensemble des 18 thèmes (total : 849 votes)



II. LES THEMES TRAITES AUX TABLES

23 tables ont travaillé à Bruay-sur-l'Escaut, soit 142 participants.



A Bruay-sur-l'Escaut, 12 tables sur 23 soit 52% ont traité le thème n°7 « *Rester chez soi : les conditions du maintien à domicile* ».

Les couleurs correspondent à celles des six grands enjeux :

- **Bleu** : I. Quel vieillissement actif, positif et créatif ?
- **Magenta** : II. Vers une société en harmonie avec ses aînés ?
- **Jaune** : III. Habitat : bien vieillir, mais où ?
- **Vert** : IV. Quels soins pour demain ?
- **Violet** : V. Quel accompagnement du vieillissement ?
- **Orange** : VI. Comment lutter contre les isolements ?

III. LES PROPOSITIONS DES TABLES

A l'issue du vote de priorisation des thèmes et du choix de l'un d'eux par chaque table, il est proposé de réaliser un diagnostic sous forme de projection : « notre futur souhaitable sur ce thème » ; puis d'établir une liste de propositions concrètes issues de ce diagnostic. Ces propositions d'initiatives ou d'actions qu'il faudrait mettre en œuvre ont la possibilité d'être détaillées pour la ou les plus importantes selon le groupe.

Autant de fiches propositions que de tables ont été réalisées, soit 23 au total. Cependant, certaines tables ont pu développer jusqu'à 3 propositions tandis que d'autres n'en ont développées aucune pour privilégier l'échange sur le diagnostic de la situation actuelle

Les propositions sont ici regroupées selon les 6 grands enjeux déterminés lors de l'appel à contribution. Il faut cependant garder à l'esprit une lecture transversale de ces propositions, qui bien souvent ne s'inscrivent pas dans un seul enjeu mais se répondent et se complètent.

1. Quel vieillissement actif, positif, et créatif ?

- **Développer des structures de proximité qui rassemblent**

Afin de favoriser le développement du lien social pour lutter contre l'isolement, des structures de proximité, à l'échelle du quartier, peuvent voir le jour autour d'activités diverses (jeux, information de prestations, projets créatifs, échange de savoirs, etc.). Ces lieux d'échanges intergénérationnels doivent rendre acteurs les seniors dans la mise en place de projets communs.

2. Vers une société en harmonie avec ses aînés ?

- **Insuffler des fêtes de quartier dans tous les quartiers**

Mobilisant l'ensemble des habitants d'un quartier, des fêtes régulières avec différentes thématiques (dîner, spectacle, brocante) permettent la rencontre et la création de liens entre voisins favorisant ainsi la mise en contact et l'entraide (s'enquérir de la santé de chacun, proposer des déplacements partagés, etc.)

3. Habitat : bien vieillir mais où ?

- **Développer des logements collectifs pour personnes âgées - *type béguinage, résidences services***
Pour lutter contre l'isolement et le manque d'accès à des prestations de proximité, ces logements adaptables à la perte d'autonomie peuvent être développés par les bailleurs sociaux ainsi que des prestataires privés. Une « gouvernante » peut veiller aux différents besoins et coordonner les actions diverses (familles qui aident au ménage, services civiques pour rompre l'isolement, coach pour aider à garder le moral).
- **Améliorer et adapter l'habitat** (*2 propositions sur cette thématique*)
Il s'agit de développer les initiatives existantes concernant l'adaptation du logement pour permettre aux personnes de rester chez elles le plus longtemps possible avec des aides financières pour la réalisation d'études techniques par des individus sensibilisés et compétents en matière de handicap. De nombreux acteurs sont à impliquer : les associations, les caisses de retraites, les CLIC, les entreprises, les collectivités territoriales...
- **Des programmes de logements sociaux diversifiés**
Dans un souci de mixité sociale et intergénérationnelle et prenant en compte la diversification des attentes en matière de logement social, les bailleurs sociaux accompagnés des EPCI, des communes et des associations doivent diversifier leurs programmes : en équilibrant la répartition des typologies, en accompagnant des actions d'animation, en favorisant la proximité des services et transports et en assurant une logique d'adaptabilité des logements.
- **Développer les "Homes" de personnes âgées**
A l'image des « homes » suisses, il s'agit de développer la construction de petites maisons de plain-pied en acquisition ou location, conçues pour la perte d'autonomie et le handicap, avec des services payants à la demande (laverie, coiffeur, restauration). Ces logements, qui ne sauraient être des résidences services, sont construits et gérés par l'une des collectivités territoriales.

4. Quels soins pour demain ?

- **Intégrer l'existence de handicaps, existants ou à venir, dans la globalité des projets**

Il est nécessaire que les diagnostics ainsi que la mise en œuvre d'actions sur la question du handicap soient réalisés, et ce de manière concertée en amont, avec des moyens financiers adaptés. Un suivi de l'application des législations et des normes doit être réalisé.

- **Bilan de vie sénior**

Si certains bilans sont réalisés à d'autres moments charnières de la vie (enfance, grossesse), un bilan de vie sénior est également nécessaire afin d'anticiper et de proposer un accompagnement à tous. Ainsi une visite à domicile par un ou des professionnels en gérontologie (santé, social, etc.) doit être programmée systématiquement dès l'âge de 60 ans et renouvelée régulièrement, en s'appuyant sur la création d'un outil d'évaluation du sénior (type questionnaire).

- **Améliorer le parcours de santé des personnes âgées, créer une plateforme médicale pluridisciplinaire mobile**

(2 propositions sur cette thématique)

Faute de moyens physiques et financiers, les personnes âgées en perte d'autonomie et dépendantes sont les plus concernées par la création des mesures suivantes : informer les médecins traitants de l'éventail des possibilités pour les personnes âgées, faciliter la gratuité des transports sanitaires vers les établissements de soin (IRM, scanners) pour les séniors dépendants, créer une structure ambulante itinérante (camion) avec les principaux appareils médicaux et développer la télémédecine afin de réaliser des économies (hospitalisations, urgences, etc.)

5. Quel accompagnement du vieillissement ?

- **Renforcer l'information et la formation ... notamment sur la fin de vie**

Les CLIC, les associations, les services des communes, les professionnels des secteurs médicaux et sociaux ainsi que les aidants doivent être identifiables en tant que services d'aide à la personne au sein d'une même structure. Il faut mettre en place des formations et des journées de sensibilisation par des professionnels qualifiés sur "la fin de vie" et ce pour tous les âges ; réaliser un spot télévisé pour prévenir et

informer les aidants qu'ils ne sont pas seuls ; créer un numéro unique national d'orientation, de soutien et d'écoute pour les aidants ; former les médecins généralistes à l'accompagnement des aidants ; réaliser un dépliant informatif sur la fin de vie.

- **Organiser des aides de nuit à domicile**

Pour lutter contre les isolements, les risques de chute pour les personnes désorientées et les risques d'hospitalisation, un service d'aide à domicile de nuit doit être créé, en restant attentif au respect de la dignité des personnes.

- **Optimiser les Centres Communaux d'Action Sociale**

Afin de lutter contre les disparités géographiques et les déficiences de travailleurs sociaux et de CCAS, il est utile de mutualiser les moyens humains et financiers pour couvrir les petites communes ; rendre obligatoire cette compétence à l'échelon intercommunal tout en préservant un degré d'intervention important pour les communes ayant des moyens humains et financiers conséquents ; décerner un label de qualité.

- **Développer la communication auprès des personnes âgées en venant vers elles (clubs, associations ...)**

A l'aide d'un référent « personnes âgées » au sein des CCAS et afin de lutter contre la méconnaissance des droits (informations en trop grand nombre, appropriation des sigles), il faut mettre en place une permanence dans les mairies ou salles communales, voire proposer une visite à domicile si la personne ne peut pas se déplacer.

- **Réaliser un accompagnement humanisé**

Parce que l'âgé est toujours citoyen, acteur de sa vie, conscient et libre de ses choix, il faut l'accompagner à son rythme, faire de l'aide à domicile non chronométrée avec des échanges non infantilisants et faire fi des clichés.

- **Soutenir les services d'aide à domicile**

80% des services à domicile sont en déficit et risquent de disparaître

- **Créer un guichet unique "Bien vieillir"**

En identifiant un service unique central capable tant d'aider les personnes que de les identifier (mairie, comité de quartier, CCAS), il s'agit de diminuer les risques de découragement des personnes pour découvrir, interroger, effectuer les démarches, ainsi que de faire connaître et d'accentuer la prévention.

6. Comment lutter contre les isolements ?

- **Développer les visites à domicile**

Avec l'aide de différents acteurs, les communes et les volontaires du service civique ainsi que des bénévoles, il s'agit de rompre l'isolement et de prévenir les risques en adoptant trois mesures : effectuer des appels téléphoniques (pas uniquement lors de canicules) ; réaliser des visites à domicile ; élaborer un « plan vigilance et bienveillance »

- **Développer une équipe mobile pluridisciplinaire qui se rendrait au domicile des PA isolées pour les informer de leurs droits et des dispositifs existants**

Afin de développer la prévention, de transmettre des informations et de répondre aux besoins des personnes déjà en situation d'isolement, cette proposition s'appuie sur une équipe mobile pluridisciplinaire composée d'un élu (pour la confiance), d'une infirmière (pour les questions de santé), d'une assistante sociale (questions relatives aux droits et prestations). Cette action, financée par le Conseil général, doit établir au préalable une visite ou un appel téléphonique afin de prévenir la personne âgée, puis en aval être vigilant concernant les suites données à la visite (quelles prescriptions ? quelles orientations vers des professionnels ? etc.)

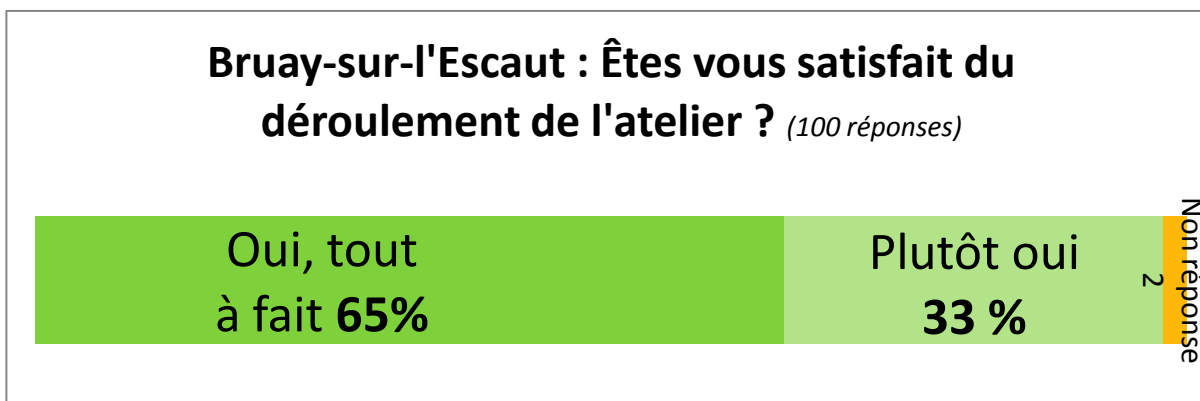
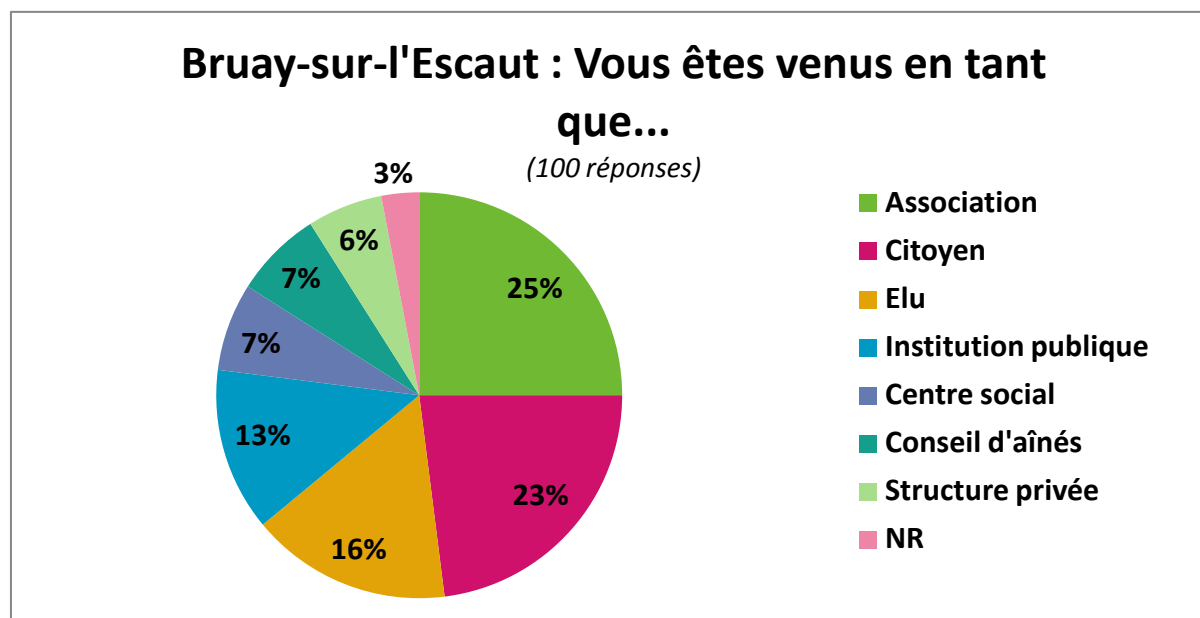
- **Favoriser les réseaux associatifs**

Cette proposition s'attache à favoriser l'intervention des réseaux associatifs et de bénévoles afin de rompre l'isolement des aînés dépendants à domicile. Pour cela plusieurs dispositifs peuvent être mis en place : des visites à domicile (préparées, programmées en accord avec la personne en dépendance) ; des après-midi récréatives ; inventer et créer des postes d'animateur de proximité ciblés sur les personnes âgées dépendantes. Il faudrait ultérieurement réaliser une identification fine des aides associatives dans les quartiers.

- **Développer les moyens de mobilité**

Il s'agit de mettre à disposition un véhicule avec chauffeur afin de transporter les personnes à l'endroit souhaité sur simple appel téléphonique. Cette proposition, moyennant un paiement dégressif selon les ressources, permettrait aux plus isolés d'aller faire leurs courses, d'aller chez le médecin ou encore de maintenir leurs liens avec la société.

IV. LES PARTICIPANTS DU VALENCIENNOIS – 142 PARTICIPANTS



Ce qui vous a le plus plu...

La possibilité de s'exprimer, d'échanger autour des tables avec des personnes venues d'horizons différents a été fortement appréciée. L'intérêt de la méthode pour ce faire est souligné, la présence de facilitateurs et facilitatrices à certaines tables a aussi permis de fluidifier les débats. L'ambiance, la convivialité de la soirée sont également des éléments souvent rappelés. Les participants repartent satisfaits des idées exprimées et espèrent un retour et un suivi par rapport à ce qu'il en ressortira, « si possible dans des délais raisonnables. »

Ce qui vous a le moins plu...

Le manque de temps pour réfléchir, échanger et écrire est l'élément le plus unanimement cité par les participants. Quelques-uns regrettent également un horaire en début de soirée qui a pu rendre difficile la participation des personnes âgées.

Très bonne initiative, nous nous sentons considérés, échanges très enrichissants.

Un écart hélas assez grand entre les personnes professionnelles et les citoyens aidants ou vieillissants.

Hâte de voir les résultats

Très bonne initiative afin de connaître les besoins des seniors par les seniors

Démarche à poursuivre sur d'autres thématiques

A refaire en après-midi afin de pouvoir y inviter les principaux acteurs, c'est-à-dire les personnes âgées.